



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 5
DATE : Jeudi 16 mars 2017
18 h 45 à 21 h 45
Salle Ernest-Choquette
99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

BRAULT, Jean-Pierre, conseiller municipal, district de Rouville
GRENON GILBERT, Emile, conseiller municipal, district des Patriotes
HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire (*en conférence vidéo*)
RAINVILLE, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
THIBEAULT, Isabelle, pour l'Association des citoyens de Mont-Saint-Hilaire (ACMSH)
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
MOREL, Bernard, directeur, Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
MIMEE, Hugo, coordonnateur

1) **Accueil et présentation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est modifié. Voir document.

2) **Préparation à la discussion avec Me Paul-Hus**

Les points suivants seront présentés à Me Paul-Hus :

- a. Mise en contexte – S. Houle
- b. Mandat du comité (CAZA-16) – E. Grenon-Gilbert
- c. Hypothèses de travail discutées à ce jour – H. Mimee
- d. Nature du mandat à confier à Me Paul-Hus – E. Grenon Gilbert

Arrivée de Me Paul-Hus à 19 h 25.

3) **Poursuite des discussions sur l'avenir des zones H-111 et H-114 (en partie en présence de Me Paul-Hus)**

- Différentes hypothèses pour diminuer la densité prévue au PMAD pour les zones H-111 et H-114, et plus globalement pour la zone A-16, sont discutées.

- 3 niveaux d'interventions sont considérés :
 - a. Niveau local et de façon très précise pour les zones H-111 et H-114
 - b. Au niveau de la grande zone A-16
 - c. Au niveau de la municipalité – trouver une solution qui viendrait régler toute la question de la densité pour ces 3 zones d'un seul coup.
- La possibilité d'échanges de terrains doit également être envisagée pour H-111 et H-114.
- Un document de travail a été élaboré. Il sera bonifié avec la suite des échanges lors de la prochaine rencontre.

Départ de Me Paul-Hus vers 20 h 45.

4) Identifier l'ordre du jour préliminaire de la rencontre no 6

- Poursuite des discussions sur l'avenir des zones H-111 et H-114 en présence de Me Paul-Hus.

5) Identifier les faits saillants de la présente rencontre

Lors de cette rencontre du comité, les discussions ont porté sur :

1. Poursuite des échanges sur l'avenir des zones H-111 et H-114 afin d'identifier des avenues possibles visant à réduire ou éliminer la densité pour ces zones. Les discussions ont lieu en partie en présence d'un avocat spécialisé en droit municipal. Elles s'effectuent en considérant principalement 2 niveaux d'intervention :
 - Démarche globale qui viserait à faire reconnaître davantage le caractère exceptionnel de Mont-Saint-Hilaire et à renforcer la protection de ses attributs (paysage, patrimoine, agrotourisme, réserve de la biosphère, réserves naturelles, etc.). Cela pourrait-il se faire avec une loi ou un décret? Ou en lui accordant un statut particulier?
 - Démarche plus ciblée pour les zones H-111 et H-114. Discussions au sujet de moyens concrets et applicables à court terme.

Les échanges se poursuivront à la prochaine rencontre, prévue le 29 mars.

Le comité recommande notamment de :

- Demander à l'avocat spécialisé en droit municipal de revenir présenter l'avancement de ses travaux à la prochaine rencontre et de remettre des recommandations concrètes dès le début avril.
2. Valeur écologique du boisé de la zone H-111.
 3. Participation possible à l'activité intitulée : « *Protection des milieux naturels par les municipalités : pouvoirs, enjeux et arguments* », qui aura lieu à Granby le 10 mai 2017.

6) Varia

- a. Report de la visite terrain de la zone A-16 – convenir d’une nouvelle date
 - Compte tenu de l’importante quantité de neige encore présente au sol et du fait que l’autorisation des propriétaires des terrains n’a pas encore été obtenue, la visite au terrain est reportée à une date à déterminer.
- b. Formation du comité pour la protection des Montérégiennes
 - Les membres du comité prennent connaissance du communiqué annonçant la création du groupe de travail sur la protection des Montérégiennes.
- c. Lettre du représentant des propriétaires de la zone A-16
 - Les membres du comité prennent connaissance d’une correspondance du représentant des propriétaires de la zone A-16 qui demande d’avoir un siège sur le comité.
- d. Colloque Évaluation/Expropriation du 18 mai
 - Il est convenu que les représentants du comité qui participeront à la formation sont MM. Jean-Yves Héroux et Emile Grenon Gilbert.
- e. Boisé des Sœurs (B. Morel)
 - Les membres du comité prennent connaissance de la caractérisation du boisé effectuée par le CNMSH
- f. Invitation – Association du mont Rougemont (E. Grenon Gilbert)
 - Les membres du comité prennent connaissance d’une invitation à un événement ayant pour titre « Protection des milieux naturels par les municipalités : pouvoirs, enjeux et arguments » et qui aura lieu à Granby le 10 mai prochain. Les membres intéressés à participer à l’événement sont invités à mentionner leur intérêt à la prochaine rencontre.

Points de l’ordre du jour non abordés et par conséquent reportés à une prochaine rencontre

- Entériner le compte rendu de la rencontre no 4;
- Prendre connaissance de la correspondance et documentation.

Suivis à effectuer

- Déposer copie du PMAD sur le Google Drive (B. Morel);
- Inviter CNMSH à une rencontre du comité pour parler de la caractérisation de la zone A-16 (B. Morel);
- Fournir hyperliens vers les cartes 1964-2013 et zones boisées de la ville de Mont-Saint-Hilaire (B. Morel).

Hugo Mimee
Coordonnateur du comité